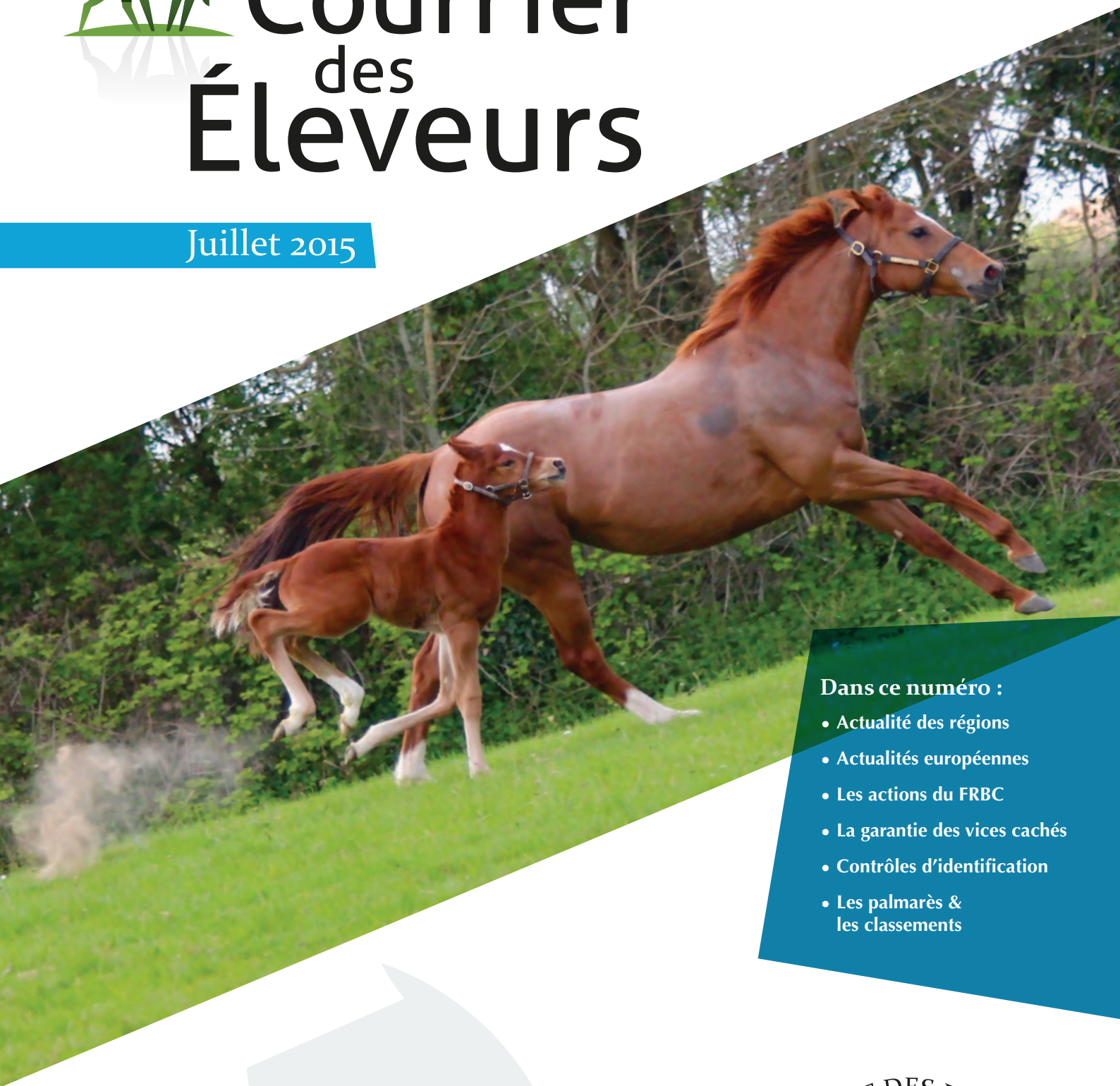




Le Courrier des Éleveurs

Juillet 2015



Dans ce numéro :

- Actualité des régions
- Actualités européennes
- Les actions du FRBC
- La garantie des vices cachés
- Contrôles d'identification
- Les palmarès & les classements

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr

www.syndicatdeseleveurs.fr





Le mot du Président



Chers Adhérents,

C'est avec un immense plaisir que je partage cette page éditoriale avec Paul Couderc, le Président d'Anglo Courses France, une association partenaire du Syndicat des Eleveurs.

Notre souhait de fédérer l'ensemble des éleveurs de chevaux de courses au galop est un engagement de longue date qui prend, aujourd'hui dans la période difficile que nous traversons, toute sa mesure.

Votre Syndicat des Eleveurs est fier d'avoir ainsi rassemblé toute une filière, cela renforce notre influence à France Galop et auprès des pouvoirs publics. Mais nous savons aussi cultiver nos différences car cette diversité fait la splendeur de nos courses françaises.

Que tous les éleveurs d'anglo arabes, de pur sang arabes, d'AQPS et de pur sang anglais se sentent chez eux au Syndicat des Eleveurs !

A très bientôt,
Loïc Malivet, *Président*



© France sifre

Le mot de Paul Couderc

Les "ANGLOS" ont toujours bénéficié de courses ouvertes, mais la pression de certains professionnels nous a conduit à proposer l'intégration aux allocations des primes propriétaires à hauteur de 90%. Avec le soutien du Président Loïc Malivet, le Conseil d'Administration de France Galop a approuvé cette mesure et malgré la suppression de ces primes nous avons tenu à conserver le caractère international de nos courses en ouvrant les plus belles épreuves aux chevaux étrangers et ce dans l'intérêt de la race anglo-arabe dont les naissances continuent à progresser de même que les partants des courses Premium. Courses Premium qui sont très appréciées des turfistes pour les placer dans les trios de tête, voire la première place en matière de jeux.

Il faut souligner que nous soutenons ces Premium via le Fonds de l'Elevage en offrant des primes conséquentes aux propriétaires des chevaux placés 6^{ème} et 7^{ème}. Ceci confirme notre engagement et notre solidarité envers la famille des courses. Notre action s'inscrit en parfaite coopération et harmonie avec le Syndicat national des Eleveurs présidé par Loïc Malivet.

Pour affirmer notre esprit d'ouverture nous invitons tous les socio-professionnels à venir nous rejoindre lors du GRAND SHOW DE L'ANGLO ARABE DE COURSE qui se déroulera comme l'année dernière le 24 SEPTEMBRE 2015 sur l'Hippodrome de La Teste de Buch. Un grand choix de mâles et femelles de 2 ans sera présenté devant un jury expérimenté. La première manifestation en 2014 a déjà révélé au cours du premier semestre des gagnants en plat à 3 ans.

"OSEZ L'ANGLO" !

Paul Couderc, *Président du Syndicat ANGLO COURSE*

Le Courrier des Eleveurs

Calendrier

• 24 juillet :

Le National de l'Obstacle
au Haras National du Pin
(Orne)

• 15-17 août :

Vente de yearlings d'août
ARQANA à Deauville

• 18 août :

Vente de yearlings V2
ARQANA à Deauville

• 19 août :

A Deauville, "Rencontres"
organisées par le Syndicat
des Eleveurs autour
du thème des Elections de
France Galop

• 28 août :

Concours interrégional
des AQPS de Decize
(Nièvre)

• 15-16 septembre :

Vente de Yearlings
OSARUS à La Teste

• 24 septembre :

Grand Show de
l'Anglo-Arabe de Course
Hippodrome
de La Teste

CENTRE-EST

//// Le Centre-Est toujours très actif en obstacles au cours de ce premier semestre.

Le Haras de Saint-Voir tient toujours la tête et la corde. L'élevage **Michel Bourgneuf** est toujours en bonne position. Il est à souligner également les excellents résultats obtenus par nos amis AQPS et notamment la 9^{ème} place de **Jacques Cyprès** dans ce palmarès. En effet, tous éleveurs confondus, 9 éleveurs du Centre-Est apparaissent dans le palmarès des 50 premiers éleveurs tant en France qu'en Angleterre.

Le **Haras de Saint-Voir** est à ce jour 3^{ème} au rang des propriétaires, **Patrick Joubert** et **l'Ecurie Couderc** sont également en bonne position.

La saison de monte a été bonne ; nous allons nous retrouver sur l'Hippodrome de Vichy fin juillet.

Je rappelle aux derniers éleveurs qui n'auraient pas renvoyé leur bulletin réponse pour mettre à jour notre listing, de bien vouloir le faire dans les plus brefs délais.



//// Sponsor de courses de pur-sang arabes en France depuis 2009, Shadwell est associé pour la troisième année consécutive aux Prix Tidjani et Prix Razzia III qui auront lieu le 18 juillet prochain à l'hippodrome de La Teste de Buch. Ces deux courses de Groupe 3 PA réservées respectivement aux poulains et aux pouliches de 3 ans mettent en lumière des chevaux prometteurs. En 2014, la gagnante du Prix Razzia III, Bint Jakkarta, a ensuite remporté la Al Rayyan Cup (Gr.1 PA), alors que le gagnant du Prix Tidjani, Beune de l'Ardus, s'y classait quatrième. Sylvine Al Maury, deuxième du Prix Razzia III, a quant à elle étoffé son palmarès dans les courses de Groupe en 2014 et a refait parler d'elle en 2015 en s'imposant dans le Qatar Prix de l'élevage (Gr.2 PA) et en finissant deuxième du Derby des Pur-sang Arabes de 4 ans (Gr.2 PA) à Chantilly.

Les régions

SUD-OUEST

//// Le sud-ouest élève des gagnants aussi bien en plat qu'en obstacle.

En Irlande, **KITTEN ROCK** (LAVEROCK) élevé par l'élevage LA SEGUEGNE (J.M Campos) est gagnant d'un groupe II et d'un groupe III en haies cette année.

GAILO CHOP (DEPORTIVO) élevé par le Haras des FAUNES s'illustre au plus haut niveau.

Chez les 2 ans, citons : **DU PYLA** (par VERTIGINEUX) élevé par le Haras D'AYGUEMORTE affiche déjà 3 victoires. **GOONA CHOP** (NAMID) titulaire de deux victoires, est élevée par le Haras des FAUNES. N'oublions pas les succès de **JEUX D'HIVER**, **MISTER LEONARD**, **NORTH END...**

Enfin, notons **LOU VERT** (VERTIGINEUX) élevé par le Haras d'AYGUEMORTE, exporté en Irlande.



Prix Tidjani 2014 © coll. privée

Les Prix Tidjani et Razzia III font désormais partie des Dubai International Arabian Races, série de courses de Pur-sang Arabes organisées dans différents pays, en Europe et au-delà, dont Shadwell est un des soutiens majeurs. La journée phare des Dubai International Arabian Races se tiendra à Newbury (GB) le 26 juillet prochain avec huit courses de pur-sang arabes, dont trois Groupes 1 PA et un Groupe 2 PA.

Cette année, l'AFAC et Shadwell s'associent pour rendre hommage à **Véronique Briat**, directrice de l'AFAC, disparue récemment, lors de la course nommée Shadwell Véronique Briat Prix Razzia III.

Pour plus d'information sur les Dubai International Arabian Races : www.diaraces.com

LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES ASSOCIATIONS D'ÉLEVEURS
DE PUR SANG (EFTBA) A TENU
SA 21^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE DIMANCHE 10 MAI
À LONGCHAMP

//// Sous l'égide de la Présidence française du Syndicat des Éleveurs conduite par **Loïc Malivet, Hubert Honoré, Tim Richardson et Camille Vercken**, les délégués des 14 pays membres de l'EFTBA ont débattu de nombreux sujets importants pour l'avenir de l'élevage de pur-sang en Europe. Ainsi, les projets de réglementations zootechniques, sur les médicaments vétérinaires ou sur les conditions d'identification des équidés ont été au cœur des discussions. **Tim Morris**, le candidat retenu par le Conseil d'Administration de l'EFTBA pour accomplir désormais les missions de lobbying indispensables à la Fédération, est venu se présenter aux membres et proposer sa stratégie vis-à-vis des prochaines grandes échéances réglementaires de la Commission. Il a expliqué l'importance, pour un groupe très structuré comme l'EFTBA et ayant acquis une reconnaissance auprès



Les membres de l'EFTBA © coll. privée

des décideurs de Bruxelles, d'intégrer les "civil groups" qui sont des groupes de consultation régulièrement interrogés par les responsables de la Commission Européenne. Les questions vétérinaires et sanitaires sont toujours au centre des préoccupations de l'EFTBA. La Commission sanitaire, co-dirigée par le **Docteur Des Leadon et Tim Richardson**, qui s'était réunie la veille, avait examiné les questions relatives à la mise en place de la réglementation sur les stéroïdes anabolisants ainsi que les dernières épidémies menaçant l'espace européen et les échanges avec nos partenaires extérieurs.

Chaque pays a pu ensuite dresser un bilan de la santé économique de la filière élevage et des courses dans son pays. A l'issue de la réunion, les délégués ont remis à **Electra Niarchos** l'EFTBA Award qui salue la contribution de la **Famille Niarchos**, depuis de longues années, à la renommée de l'élevage européen. L'EFTBA publie en anglais un document vétérinaire de grande qualité à destination des éleveurs : l'EFTBA Veterinary Newsletter, consultable sur le site du Syndicat des Éleveurs à la rubrique Documentation.



Remise de l'EFTBA AWARD à Electra Niarchos © coll. privée

POSITION DE L'EFTBA SUR L'ACCÈS RÉTROSPECTIF AUX BANQUES ADN PAR DES ENTREPRISES COMMERCIALES - MAI 2015

//// Lors de l'Assemblée Générale annuelle, les membres de la Fédération Européenne des Associations d'Éleveurs de Pur Sang (EFTBA) ont adopté une résolution à l'intention des autorités chargées de l'enregistrement des pur-sang anglais. Ils se sont unanimement opposés à ce que des entreprises privées à but commercial réalisant des tests ADN relatifs aux aptitudes et aux critères de performance se voient accorder l'accès aux banques d'échantillons ADN que ces autorités détiennent. Ces échantillons ADN ont été collectés dans un but d'identification et de contrôle du pedigree au moment de l'émission des livrets, et aucun consentement des éleveurs n'a jamais été donné – ni même sollicité – pour autoriser leur usage par des entreprises commerciales en vue d'établir des profils génétiques.

Ce n'est pas la première fois qu'une entreprise privée sollicite l'accès à ces banques d'échantillons. Accéder à une telle demande générerait inexorablement d'autres requêtes concurrentes, et conduirait à ouvrir largement l'accès à ces échantillons sans qu'aucun contrôle sérieux ne puisse être effectué quant à l'usage ultérieur qui pourrait en être fait.

Nos préoccupations ne se cantonnent pas aux seules conséquences économiques qui pourraient en résulter pour les éleveurs. Un autre risque, qui inquiète les membres de l'EFTBA, serait que l'utilisation de ces échantillons à des fins de profilage ADN conduise à une réduction brutale de la diversité génétique de la population de pur-sang.



© CdL

En effet, le Comité Vétérinaire de l'EFTBA a insisté sur le fait que les profils génétiques réalisés par ces entreprises se rapportent au seul génotype (en déterminant la présence du ou des gènes recherchés), ce qui ne correspond qu'à une portion du phénotype de l'individu observé. A ce jour, aucune preuve scientifique ne corrobore le lien entre un gène et un critère de performance précis (l'aptitude à une courte ou longue distance, la précocité, etc.). L'industrie de l'élevage ne dispose pas des moyens nécessaires pour garantir que l'utilisation dans la sélection génétique des indicateurs de performance révélés par le profilage génétique ne conduira pas à une sélection accidentelle de caractères génétiques indésirables, comme cela a pu être observé dans d'autres espèces.

Si l'EFTBA reconnaît que le profilage ADN fait désormais partie du système d'évaluation génétique de l'industrie des pur-sang anglais, il est nécessaire que sa mise en œuvre soit graduelle et encadrée, pour le bien de l'ensemble de l'industrie mondiale de l'élevage et des courses. Dans ce but, son évolution doit passer par des études prospectives encadrées et non par un accès aux banques ADN existantes. L'EFTBA souhaite, sur ce point, obtenir le soutien de l'International Thoroughbred Breeders Federation, lors de son prochain congrès en Septembre.

Déjeuner avec les Eurodéputés

//// **Tim Richardson**, responsable de la Commission sanitaire et membre du Comité, et **Camille Vercken**, directrice du Syndicat, ont représenté le Syndicat des Eleveurs et la Fédération Européenne des Eleveurs de Pur Sang (EFTBA) lors du déjeuner du groupe européen du cheval (EHN), présidé par l'eurodéputée anglaise **Julie Girling**.



© CdL

Ces déjeuners, régulièrement organisés par ce groupe de lobbying, ont pour but de sensibiliser les parlementaires européens issus de tous les pays membres sur des thématiques spécifiques de la filière équine. Le thème retenu hier était "les chevaux, facteurs de croissance qui bénéficient à l'environnement".

Les députés européens ont suivi plusieurs présentations sur le rôle social du cheval en Europe, l'évolution de l'emploi dans les filières courses et sport, vecteur de dynamisme dans les zones rurales et les facteurs de croissance liés à l'implantation du cheval sur un territoire.

Les représentants de la filière ont pu ensuite répondre aux questions des députés sur certaines spécificités propres à leurs activités.

En conclusion de la réunion, Julie Girling a déclaré : "Le dynamisme de l'emploi dans le monde du cheval est un argument prioritaire pour défendre cette filière". Ce type de rencontres est fondamental pour mettre en lumière les atouts de la filière cheval. Grâce à l'EHN, il est possible de mettre en place un réel "lobbying" du cheval auprès des décideurs de l'Union Européenne.

Le Point d'étape de Guillaume Fortier, vétérinaire-conseil du Syndicat

//// En préambule à l'Assemblée Générale de l'EFTBA, qui s'est tenue à Longchamp en mai dernier, le Comité vétérinaire européen de nos instances est revenu sur la situation sanitaire en Europe et sur deux autres dossiers importants du moment : celui des stéroïdes anabolisants et celui des tests génétiques pour la "performance". Le lourd dossier des stéroïdes n'aura pas manqué d'animer nos discussions mais, en dehors de ses aspects très politiques, il a le mérite de mettre à plat et face à face (ou dos à dos) les organisations des courses dans chaque pays et leurs liens avec l'élevage. La France à ce titre fait exception et, telle une réponse so British au "buy English", a pu montrer l'intérêt et la valeur d'un système qui aujourd'hui demeure objectivement le plus transparent. Des discussions se poursuivent bien sûr (en Irlande par exemple) pour savoir comment une liste de produits dits "thérapeutiques" pourraient être utilisés et tracés, tant par le vétérinaire sanitaire de l'élevage que par une autorité indépendante (Ministère, Courses...).

Enfin, notre comité a souhaité renforcer la demande d'harmonisation auprès des laboratoires responsables des dépistages mais également les inciter à poursuivre un travail ou publier des données relatives aux risques factuels de transmission fœto-maternel ou encore à la sensibilité/spécificité des tests sur crins. A suivre donc. Les tests génétiques appliqués à la performance ont également pu nourrir les échanges. Il a été statué sur l'urgence d'un blocage de toute utilisation rétrospective de ces données génétiques et une attention particulière à porter sur les laboratoires détenant ces informations dites "brutes". Le congrès de l'ITBF en septembre en Irlande laissera une part importante à ces sujets dans son programme scientifique.

Le groupe a ensuite laissé la France s'exprimer sur le sanitaire avec les données à jour de notre réseau d'épidémiosurveillance, donc le **Dr Des Leadon**, *Chairman du Vet Committee (Irlande)*, a rappelé la notoriété et la reconnaissance actuelles.

Le cas récent, et quelque peu inquiétant de morve en Allemagne, sur lequel le RESPE a tout de suite lancé une alerte (grâce aux échanges en temps réel entre France Galop et les autorités allemandes), nous aura rappelé aux bons souvenirs de ces maladies contagieuses graves qui sont toujours à considérer, même au sein de nos élevages, comme potentiellement réémergentes. Les tests effectués lors des transports ou échanges de chevaux sont efficaces mais, lors de foyers suspectés par les vétérinaires, les méthodes de détections directes (comme la PCR) sont de mise et doivent être envisagées. Des missions récentes de l'OIE (2010) avaient pu sensibiliser les autorités de certains pays du globe quant aux risques d'installation de cette maladie.

Le Comité a, par ailleurs, discuté de la maîtrise actuelle du nombre d'avortements ou de cas avérés d'EHV-1 sous sa forme neurologique et ce dans les pays à forte densité d'élevage de pur sang.

L'application systématique de protocoles vaccinaux bien élaborés nous semble aller de pair avec ce contrôle et les données du RESPE depuis 3 ans vont dans ce sens. Si le virus EHV-4 est, la plupart du temps, un problème majeur à l'entraînement et au pré-entraînement, EHV-1 reste, au haras, la source de problèmes sanitaires fréquents et parfois graves. Ceci étant, le pré-entraînement, véritable "crèche" pour nos jeunes chevaux, demeure le lieu de prédilection pour toute extension de maladie virale ou de primo-contamination. Les protocoles de vaccination, au départ des haras puis pendant la période qui suit, mériteraient d'être débattus plus largement. D'ici là, les deux valences classiques EHV-1 et EHV-4 sont les meilleures aides au contrôle de ces maladies ! Lorsque l'on décortique les données du RESPE sur les premiers mois de 2015 (Sous-réseau Maladies respiratoires aigües), de nouveaux virus, jusque-là peu détectés (plutôt que peu présents), font leur apparition (cf. Graphique).

Ce sont les fameux rhinovirus, responsables des rhumes chez l'homme (parfois sévères et proches d'une grippe avec les myalgies en moins) et de maladies respiratoires chez les poulains (2 à 12 mois et au-delà).

Ces syndromes sont la plupart du temps bien gérés au haras en dehors de leur caractère très contagieux. L'effort de déclaration fait par l'ensemble des partenaires et acteurs du réseau montre aussi en 2015 un net recul de la grippe avec des souches dites "classiques" en circulation. Là encore, la couverture vaccinale et les protocoles (conseillés ou imposés) sont efficaces, si cela était encore à démontrer. Un travail de recherche intéressant est en cours à propos de la vaccination antigrippale, de façon à comprendre les mécanismes induisant de faibles réponses immunes chez certains jeunes chevaux (après 18 mois). Ces chevaux sont souvent à l'origine des foyers.

Il faut aussi noter que la recherche systématique engagée par le RESPE et ses partenaires du virus de l'artérite virale depuis de nombreuses années, n'a pas mis en évidence, et l'on peut s'en réjouir, de circulation de ce virus par voie respiratoire.

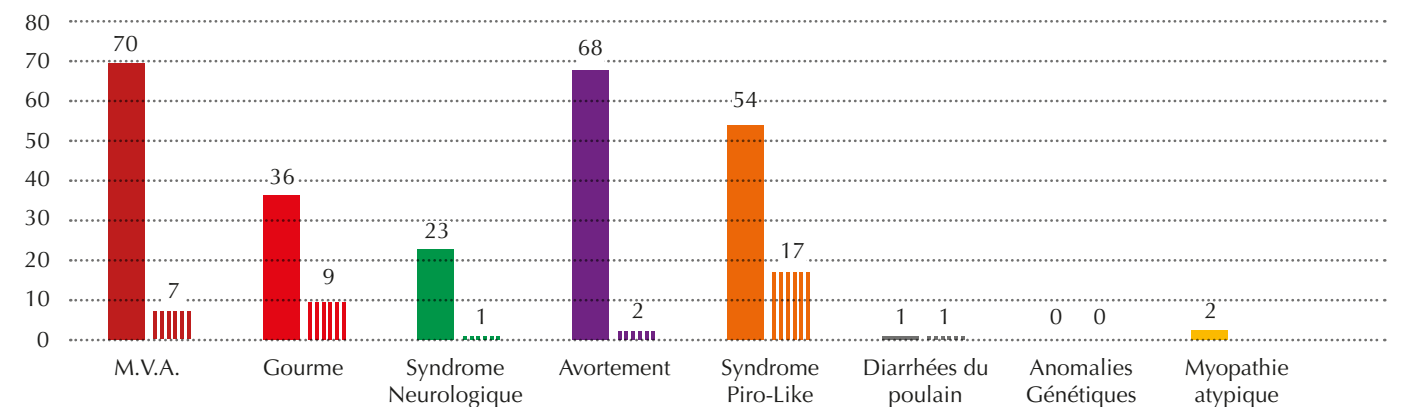
Les divers protocoles de contrôle, de dépistage et d'éradication de la gourme à l'entraînement ou à l'élevage se montrent également fiables avec des déclarations stables d'une année sur l'autre. Un travail de recherche est en cours (France-Angleterre) afin d'améliorer le dépistage des souches de streptocoques présentant des profils de pathogénicité marqués.

N'oublions pas de citer dans ce chapitre respiratoire, les cas de rhodococcose, qui ne sont pas toujours déclarés, ce qui est regrettable et préjudiciable à tous. La rhodococcose demeure endémique et présente au fil des saisons. Le printemps 2015 est propice à cette bactérie et il convient de rester en alerte dès les moindres suspicions chez les foals, sans oublier les formes digestives, parfois très graves.

Enfin, le tableau récapitulatif des déclarations, (sources RESPE 2015) montre l'importance des sous-réseaux "Avortement" et "Piro-Like". Il conviendra de laisser, dans une prochaine édition, une place particulière à chacun de ces groupes de déclarations, qui ont un rôle important dans l'activité de vigilance de notre Réseau. Merci au RESPE pour la fourniture des données et pour son action quotidienne !

Dr Guillaume FORTIER,
DMV, MSc., PhD, HDR.....et
Directeur Général de Labéo

NOMBRE DE DÉCLARATIONS ET DE CAS POSITIFS DÉCLARÉS AU RESPE



Source RESPE / 1^{er} trimestre 2015

Il fut un temps...

//// Nous avons excavé certaines archives du Syndicat et nous n'avons pas pu nous empêcher de partager certains extraits de ces pièces de collection !

Ce mois-ci, morceau choisi de **l'Assemblée Générale du Syndicat du 24 décembre 1932**, tenue sous la Présidence de Mr de Gasté.

(...) Vœu

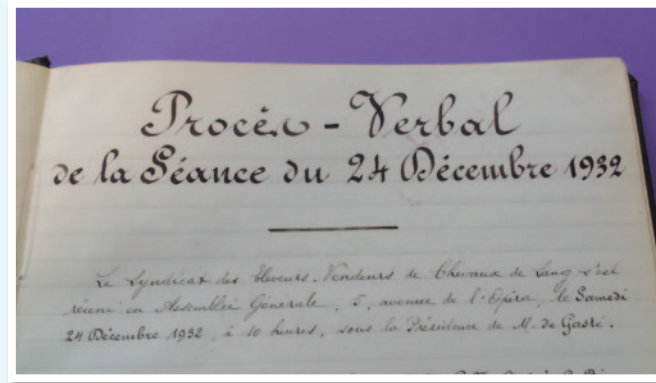
Le Syndicat des Eleveurs-vendeurs de chevaux de Sang, réuni en Assemblée Générale.

Considérant, à la suite de renseignements qui lui ont été fournis par les intéressés eux-mêmes, que plusieurs éleveurs irlandais se disposeraient à venir vendre leurs yearlings à Deauville, tentative qui accentuerait encore le désastre dont sont victimes les éleveurs français.

Emet le vœu :

Que les droits de douane sur les foals et les yearlings de pur sang étrangers subissent un relèvement important.
(...)

No Comment !



PV du 24 décembre 1932 © coll. privée

Contrat d'entreprise et contrat de dépôt

//// La Cour d'Appel de Paris, le 26 septembre 2014, a jugé que l'entraîneur ne pouvait être tenu responsable de la mort d'un cheval à l'embarquement pour une compétition que si le propriétaire apportait la preuve de sa faute. C'est le principe de la responsabilité dans un contrat d'entreprise alors que pour un simple contrat de dépôt, par exemple un cheval s'accidentant dans son box ou au paddock, la responsabilité de l'entraîneur sera engagée s'il ne parvient pas à apporter lui même la preuve que l'accident était inévitable

À propos du droit de rétention

//// Un arrêt de la Cour d'Appel de Pau, en date du 16 septembre 2014 est intéressant à plus d'un titre :

- il rappelle que l'article 1948 du Code Civil permet "au dépositaire de retenir le dépôt jusqu'à l'entier paiement de ce qui lui est dû à raison du dépôt". Autrement dit un preneur en pension impayé est en droit de retenir un cheval objet du dépôt, jusqu'à paiement complet des pensions.
- et s'il retient un cheval, il peut aussi retenir un document d'identification.
- mais le même arrêt souligne que retenir le document sans le cheval est illégal... Dommage penseront certains car détenir un papier coûte moins cher qu'entretenir un cheval !

La garantie des vices cachés

//// Trois conditions pour obtenir sa mise en œuvre :

- l'existence d'un vice rendant la chose impropre à sa destination
- l'antériorité du vice au transfert du cheval
- le caractère occulte du vice

C'est sur ce dernier point qu'une décision de la Cour de Cassation 1ère Chambre Civile du 15-10-2014 apporte des éléments intéressants : elle a annulé une vente impliquant un acheteur professionnel qui avait conclu l'affaire alors même qu'une boiterie était apparue à la visite d'achat et que le vétérinaire avait déconseillé l'achat. Pourquoi ? Parce qu'elle a pris en compte le fait que seuls des examens complémentaires postérieurs à la vente avaient permis de mettre à jour la gravité de la boiterie qui, au premier examen, pouvait paraître bénigne ou passagère.

HENRI DE LA CHAUVELAIS

//// Il adorait l'élevage, les courses et le Syndicat, qui malencontreusement a omis de lui rendre hommage dans son dernier Courrier ; Henri de la Chauvelais restera dans nos mémoires comme un immense passionné de courses et un éleveur indépendant, à la pensée affranchie de toutes les considérations commerciales, élevant pour faire des gagnants. Il a ainsi fait naître, tout au long de sa vie, de très bons chevaux, parmi eux Barouda et Bamiyan mais nous garderons en mémoire son immense admiration pour son élève Kouroun. Kouroun dont il gérait la carrière d'étalon avec le plus grand soin, s'assurant auprès de chaque éleveur qui souhaitait lui acheter une saillie de la destination du produit à naître. Son élevage s'est illustré récemment avec Baroudar gagnant du Grand Handicap de Chantilly et Kourkam en Australie.

PIERRE DE MONTESSON

//// Nous a quittés à l'âge de 96 ans. Sa contribution au monde de l'élevage et des courses, en plat, en obstacles et au trot a été immense et inégalée. Au Haras des Coudraies, qu'il avait fondé en 1938, il a élevé et sélectionné l'une des souches majeures en obstacles qui a donné les gagnants, Katko et Kotkijet, de 5 éditions du Grand Steeple. Il y a également élevé de nombreux cracks au trot comme Une de Mai. Au delà de son immense réussite en tant qu'éleveur, au trot, au galop, en plat comme en obstacles, il avait investi son temps au plus haut niveau institutionnel, à la Présidence de la Société du Cheval français ; En tant que Président, il avait réussi l'exploit de faire venir deux Présidents de la République à Vincennes : François Mitterrand et Jacques Chirac.

JEAN-FRANÇOIS BERNARD

//// **Hommage de Yves Frémiot, Président du Syndicat des Eleveurs du Sud-Ouest, à Jean-François Bernard.**

Comme toujours, ce lutteur dans la vie, contre toutes les difficultés qu'il a pu rencontrer, Jean-François, mon ami depuis 47 ans, n'a pas faibli contre le destin inexorable et prévu qu'il connaissait et qu'il attendait.

Le 27 Avril au matin, Babette, sa femme, m'annonçait le décès prévu de Jean-François.

Le choc affectif que j'ai ressenti était amorti par la connaissance de l'issue fatale imminente.

J'ai connu Jean-François, en 1967, à l'âge de 16 ans, lorsqu'il venait au Bouscat amener les chevaux de certains propriétaires et entraîneurs en tant qu'accompagnateur. Il était déjà l'ami de ma famille et de celle des "Biancone" comme on le disait à l'époque.

Un souvenir de ce temps là me revient : la victoire de son cheval "chouchou" The Beauty King dans le Coq Hardi de 1967.

Jeune homme, et, homme toujours élégant, distingué, courtois et avenant, il a gardé cette classe tout au long de son existence.

Son caractère entier, vif et emporté parfois, a signé la personnalité de son personnage.

Ses grandes envolées vocales et verbales, pour des contrariétés banales seront pour certains l'image qu'ils garderont de lui.

Ensemble, nous avons traversé toute sa vie d'entraîneur : ses différentes situations professionnelles délicates mais aussi les joies de sa grande réussite.

Pour l'ensemble des éleveurs, je crois et j'espère, qu'ils garderont l'image de Jean-François Bernard comme un homme entier, vaillant et gentleman.

Jean-François Bernard restera par son savoir un grand professionnel des courses et de l'élevage régional, national et international.

Que son immense réussite finale puisse se poursuivre à travers sa femme Mme Elisabeth Bernard "Babette", qui a un caractère puissant de volonté avec un courage à toute épreuve.

Le Syndicat des Éleveurs rend un grand hommage à Jean-François Bernard et gardera de lui l'image d'un homme fort.



© coll. privée

VÉRONIQUE BRIAT

//// Yves Plantin, Président, et le Conseil d'Administration de l'AFAC, ont la douleur de vous faire part de la disparition de Véronique Briat.

Véronique avait rejoint notre Association en 2011 pour en assurer la direction et avait su, par son dynamisme, ses compétences et sa disponibilité, donner un nouveau visage à l'AFAC tant sur le plan national qu'international.

De Véronique nous garderons l'image d'une jeune femme souriante, enthousiaste, à laquelle nous étions tous attachés, une belle personne.

A sa famille, ses amis, à tous ceux qui l'aimaient, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Une prime de 4 000 € pour l'embauche d'un premier salarié

Le gouvernement a annoncé la mise en place d'une prime exceptionnelle de 4 000 euros pour les entreprises n'ayant pas de salarié et qui effectuent leur première embauche. Une prime de 2 000 euros sera tout d'abord versée à l'issue de la période d'essai et le complément au cours de la deuxième année. Les CDI et CDD de plus de douze mois sont éligibles. Cette aide peut se cumuler aux dispositifs d'allègement des charges salariales déjà en place tels que ceux prévus par la loi Fillon et le CICE. Les entreprises qui n'ont jamais eu de salarié ou n'en n'ont pas eu depuis au moins 12 mois sont éligibles.

Bravo à Antoine de Talhouët-Roy, qui intègre le Comité des vendeurs d'Arqana au titre de représentant du Syndicat.
En effet, si plusieurs propriétaires de haras, membres du Syndicat, étaient déjà intégrés à ce Comité, le Syndicat n'avait pas, à proprement parler, son représentant.



© CdL

Votre logo



Sous l'impulsion de la Commission Communication, le logo et la charte graphique du Syndicat des Éleveurs ont pris un coup de jeune ! Merci à **Bruno de Chevigny** (Agence Neuf & 9) pour ce rafraîchissement.

SEUILS D'INSTALLATION
Le Ministre de l'agriculture a rappelé récemment que les aides à l'installation ne seront distribuées que pour les exploitations dont les tailles économiques se situent entre 10 000 € et 1 200 000 € (le seuil haut s'analyse par associé exploitant).

100%
100% du résultat net reversé à la filière hippique
75000 emplois directs et indirects dans la filière
1 modèle économique de référence dans le monde

Nous n'avons pas fini de vous étonner.

Le PMU porte une responsabilité économique, sociale et territoriale vis-à-vis de l'ensemble de la filière hippique dont il apporte 80 % du financement. Voilà pourquoi quand le PMU gagne, c'est toute la filière qui en bénéficie !

PMU
On parie que vous allez gagner

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).

Journées Portes Ouvertes, Chantilly le 6 juin 2015

Ce fut par une belle journée ensoleillée que se déroula, pour la deuxième année consécutive, la Journée Portes Ouvertes sur l'hippodrome de Chantilly, le samedi 6 juin. Le Syndicat des Éleveurs y tenait un stand, en compagnie de magnifiques chevaux de bois.

Ce fut l'occasion de faire connaître les éditions du Syndicat et en particulier le Répertoire des Etalons au public cantilien non averti mais néanmoins très intéressé. Dans le cadre de notre politique de développement, ce genre de manifestation est une occasion en or de sortir du bois et de communiquer sur notre rôle dans la filière cheval, d'informer le public de nos différentes activités et ce, dans un cadre princier.



Le stand du Syndicat © coll. privée



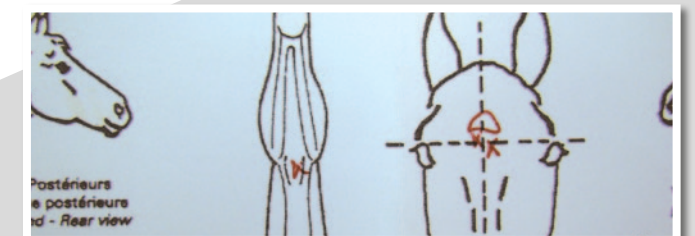
© APRH

Mise en place des contrôles de l'identification et de la traçabilité sanitaire des équidés par l'IFCE

La loi d'Avenir pour l'agriculture prévoit la mise en place de contrôles chez les détenteurs d'équidés afin de sécuriser notre filière et de protéger le consommateur. Les missions confiées aux contrôleurs, chargés de procéder à ces contrôles pour le compte de l'IFCE porteront sur :

- l'identification des animaux (contrôle des documents d'identification, présence d'un transpondeur sur l'animal et concordance avec le numéro figurant sur le document d'accompagnement, présence d'un feuillet traitements médicamenteux dans ce même document),
- la déclaration du lieu de détention (inscription sur le fichier détenteur – dans l'espace individuel Haras Nationaux-IFCE),
- la tenue d'un registre d'élevage recensant les mouvements d'animaux et les animaux présents (prophylaxie sanitaire, visites vétérinaires et traitements médicamenteux),
- pour les professionnels, la tenue du registre de transport,
- et la déclaration du vétérinaire sanitaire (un vétérinaire sanitaire par exploitation).

67 contrôleurs assermentés se répartiront donc le territoire en fonction de la densité de population équine. A partir du second semestre 2015, les contrôles s'effectueront sans sanction. **Dès janvier 2016**, des pénalités administratives seront appliquées et, pour les cas les plus graves, elles seront accompagnées des suites pénales. L'IFCE circulera prochainement les grilles de contrôles qui détailleront les points qui seront contrôlés. Membre du Comité de pilotage, le Syndicat des Éleveurs s'est assuré auprès de l'IFCE que les rassemblements organisés sans prise en compte des règles de préventions sanitaires soient contrôlés en priorité.



© CdL

Depuis 15 ans, le French Racing and Breeding Committee (F.R.B.C.) est en charge de la promotion de l'élevage, des courses et des ventes françaises à l'étranger. Son comité de direction réunit France Galop, Arqana, Osarus, le Syndicat des Eleveurs, l'AFC, l'AFAC, l'Association des AQPS et l'UNIC.

En 2014, le FRBC a poursuivi sa mission en répondant à plus de 500 demandes très variées telles que :

- information sur les primes
- information sur la TVA
- organisation de visites (centres d'entraînement, haras, etc...)
- renseignements divers (programmes, coordonnées, etc...)
- demande d' "incentive" (remboursement d'une partie du trajet lors d'un achat aux ventes par un étranger)

Afin de promouvoir l'élevage, les courses, les ventes françaises ainsi que ses différents services, l'équipe du FRBC se déplace régulièrement aussi bien en France qu'à l'étranger. Cela représente 26 opérations en 2014, 11 pays visités à travers le monde. Ainsi 14 actions (présences aux ventes, déplacements institutionnels, ...) dont 8 réceptifs et 3 sponsorings de courses ont été menées hors des frontières françaises. 12 opérations ont également eu lieu en France (Route des étalons, accueil de délégations, réceptifs, ...) ainsi qu'une présence à toutes les ventes Arqana & Osarus.



French Racing
& Breeding Committee

Ses déplacements sont également l'occasion de fidéliser et de prospecter la clientèle étrangère, de les informer des différents événements à venir en France (courses, ventes, élevage, événements) et de les inciter à créer des échanges commerciaux avec la France.



Pour promouvoir vos activités :

Le FRBC met également à disposition des éleveurs une page qui leur est dédiée sur son site Internet : <http://www.frbc.fr/breeding/board-your-mare/>

Ce répertoire a pour but de mettre en avant les haras français et les nombreux services proposés. Si vous souhaitez y participer, merci de nous contacter (media@frbc.net)

Nous invitons l'ensemble des éleveurs et professionnels français à développer leur présence sur les réseaux sociaux afin d'accroître leurs visibilités sur Internet et de se faire ainsi connaître à l'étranger.



Pour connaître les prochaines actions du FRBC : Consultez notre plan d'action 2015 sur notre site Internet : <http://www.frbc.fr/plan-daction-du-frbc-2015/>



Délégation Corée du Sud - La Cauvinière © coll. privée

Concours de modèle & allures
2 ans, Yearlings et Foals
à vocation Obstacle
PS & AQPS

vendredi 24 juillet,
HARAS du PIN (61)

Un marché actif autour d'un
catalogue de grande qualité
avec des produits de :

**MARTALINE, AL NAMIX,
TURGEON, KAPGARDE,
SAINT DES SAINTS, CALIFET,
MONTMARTRE, POLIGLOTE,
NO RISK AT ALL, BLUE BRESIL,
GREAT PRETENDER, ...**

suivre l'actualité et
consulter les pedigrees sur :



« Le National
de l'Obstacle au
Haras du Pin »

ou

<http://ancco.e-monsite.com/>

Le National de l'Obstacle 2015

Des dotations fantastiques dont !



Une saillie de l'étalon
MARTALINE,
offerte par le Haras de la
Reboursière & Montaigu
au propriétaire du
Foal Champion !
(une saillie de FUISSE au second)



Une saillie de l'étalon
KAPGARDE,
offerte par le Haras de la
Hêtraie au propriétaire
du **Champion 2 ans !**
(BLUE BRESIL au second)



Une saillie de l'étalon
MONTMARTRE,
offerte par
le Haras du Hoguenet
au propriétaire du
Champion Yearling !
(CRILLON au second)

en organisé par ...



en partenariat avec ...



avec le soutien de ...



ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 18/04/2015 AU 17/06/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Hubert HONORÉ	PORNICHET	Doombeen Cup	1	AUS
Succession Yvon LELIMOUZIN	CIRRUS DES AIGLES	Prix Ganay	1	FR
Haras du QUESNAY	TRÊVE	Prix Corrida	2	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 18/04/2015 AU 22/06/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA Haras de LA ROUSSELIÈRE	UN DE SCEAUX	Ryanair Novice Chase	1	IRE
Haras de LA FAISANDERIE	DOUVAN	Herald Champion Novice Hurdle	1	IRE
Thierry de LA HÉRONNIÈRE	PETITE PARISIENNE	AES Champion 4 Y.O. Hurdle	1	IRE
Haras des COUDRAIES	KOTKIKOVA	Prix Ferdinand Dufaure	1	FR
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Alain du Breil	1	FR
Jean-Charles HAIMET & Jean-Pascal LIBERGE	CHELTENIAN	Scottish Champion Hurdle	2	GB
Haras des COUDRAIES	KOTKIKOVA	Prix Jean Stern	2	FR
		Prix La Périchole	3	FR
Guy DENUAULT	VOILADENUO	Prix Léon Rambaud	2	FR
Madame Magalen BRYANT & Ecurie du CHÊNE	BLUE DRAGON	Prix Questarabad	3	FR

PALMARÈS

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 21/06/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
	1	DUBAWI	23	14	19	29	1 544 740	67 162
	2	DUKE OF MARMALADE	30	7	9	37	788 000	26 266
	3	GALILEO	36	12	16	40	758 220	21 061
	4	ELUSIVE CITY	88	29	41	116	728 010	8 272
	5	SIYOUNI	48	14	17	68	683 305	14 235
	6	DANEHILL DANCER	28	18	25	52	659 610	23 557
	7	LE HAVRE	71	22	28	79	649 950	9 154
	8	MUHTATHIR	48	19	27	74	620 005	12 916
	9	INVINCIBLE SPIRIT	39	13	17	47	617 070	15 822
	10	KING'S BEST	72	19	25	91	615 040	8 542
	11	GOLD AWAY	54	21	27	99	567 800	10 514
	12	AMERICAN POST	68	21	26	101	527 130	7 751
	13	MAKFI	19	6	8	33	523 220	27 537
	14	WHIPPER	80	16	19	105	505 120	6 314
	15	ORPEN	46	21	26	74	499 005	10 847
	16	SLICKLY	86	18	24	113	488 300	5 677
	17	AUSSIE RULES	42	18	25	88	482 830	11 495
	18	ROCK OF GIBRALTAR	39	16	21	66	473 330	12 136
	19	FOOTSTEPSINTHESAND	37	16	25	50	471 695	12 748
	20	SHAMARDAL	36	13	18	49	462 730	12 853

PLAT	Palmarès des Etalons Père de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2015 au 21/06/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
	1	ELUSIVE CITY	88	29	41	116	728 010	8 272
	2	SIYOUNI	48	14	17	68	683 305	14 235
	3	LE HAVRE	71	22	28	79	649 950	9 154
	4	MUHTATHIR	48	19	27	74	620 005	12 916
	5	GOLD AWAY	54	21	27	99	567 800	10 514
	6	AMERICAN POST	68	21	26	101	527 130	7 751
	7	MAKFI	19	6	8	33	523 220	27 537
	8	WHIPPER	80	16	19	105	505 120	6 314
	9	ORPEN	46	21	26	74	499 005	10 847
	10	SLICKLY	86	18	24	113	488 300	5 677
	11	STORMY RIVER	53	15	19	77	393 520	7 424
	12	SOLDIER OF FORTUNE	62	18	23	91	389 640	6 284
	13	SILVER FROST	45	14	20	69	370 550	8 234
	14	KINGSALSA	53	11	14	62	347 820	6 562
	15	DOCTOR DINO	18	4	5	26	347 590	19 310
	16	PANIS	58	9	10	78	334 190	5 761
	17	DEPORTIVO	39	11	14	55	301 580	7 732
	18	GENTLEWAVE	34	12	17	46	301 150	8 857
	19	FALCO	45	13	25	50	285 290	6 339
	20	NAAQOOS	51	7	8	72	266 800	5 231

PLAT	Palmarès des Etalons Père de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2015 au 21/06/2015							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
	1	SUNDAY BREAK	8	5	5	12	70 750	8 843
	2	NAAQOOS	5	1	1	13	60 800	12 160
	3	DIAMOND GREEN	9	2	2	14	57 300	6 366
	4	NAMID	6	3	4	6	56 200	9 366
	5	SLICKLY	8	2	3	9	54 100	6 762
	6	SIYOUNI	6	2	2	9	53 100	8 850
	7	ZANZIBARI	5	2	3	6	52 000	10 400
	8	DESERT STYLE	2	1	3	1	51 000	25 500
	9	TURTLE BOWL	8	2	3	10	49 150	6 143
	10	VERTIGINEUX	4	1	3	2	48 800	12 200
	11	SILVER FROST	5	1	2	8	43 250	8 650
	12	AMERICAN POST	5	2	2	8	41 200	8 240
	13	COUNTRY REEL	5	3	3	7	40 650	8 130
	14	MYBOYCHARLIE	5	4	4	3	40 000	8 000
	15	NEVER ON SUNDAY	6	2	2	12	38 600	6 433

PLAT	Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 21/06/2015					
	RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PRIMES
	1	S.A. AGA KHAN	80	224	49	243 749
	2	WERTHEIMER & FRERE	80	251	48	232 772
	3	DAYTON INVESTMENTS LTD	55	167	30	143 630
	4	ALAIN CHOPARD	55	246	27	112 846
	5	JEAN-CLAUDE SEROUL	37	164	29	110 239
	6	HARAS DU QUESNAY	54	178	16	88 554
	7	MME HENRI DEVIN	14	46	7	81 941
	8	THIERRY DE LA HERONNIERE	42	170	19	80 490
	9	ALEYRION BLOODSTOCK LTD	23	94	12	78 875
	10	HARAS DE LA PERELLE	32	117	15	70 401
	11	HARAS D'ETREHAM	36	145	21	69 348
	12	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	14	54	10	62 992
	13	FAMILLE NIARCHOS	32	114	14	62 644
	14	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	27	106	17	59 951
	15	FRANKLIN FINANCE S.A.	32	105	12	59 912
	16	MISE DE MORATALLA	45	181	21	58 604
	17	STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	40	156	9	54 523
	18	ECURIE DES MONCEAUX	33	106	10	50 334
	19	GUY PARIENTE HOLDING	15	51	7	48 667
	20	ECURIE BIRABEN	28	117	14	48 661

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 21/06/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	48	121	26	44	81 288
2	JEAN-MARC LUCAS	16	53	8	21	78 239
3	HARAS DES COUDRAIES	8	23	5	9	78 057
4	SCEA HARAS DE MIRANDE	22	110	15	52	77 133
5	EARL MICHEL	3	10	2	4	68 381
6	MME BENOIT GABEUR	10	29	8	12	60 981
7	SCEA HAMEL STUD	19	56	7	27	58 465
8	MME HENRI DEVIN	12	35	4	20	56 726
9	JACQUES CYPRES	25	84	16	33	54 241
10	MME MAGALEN BRYANT	16	53	14	19	46 417
11	MME BERNARD LE GENTIL	11	45	15	18	45 173
12	GUY DENUAULT	4	19	6	7	38 122
13	FRANCOIS-MARIE COTTIN	28	99	8	26	35 760
14	ECURIE D	13	40	11	15	30 651
15	MICHEL BOURGNEUF	11	45	7	25	29 853
15	MME SOLANGE ESNOUF	6	17	5	4	28 945
17	ANDRE-JEAN BELLOIR	10	29	5	13	27 538
18	CLAUDE-YVES PELS	20	56	5	24	25 499
19	MME YVETTE GODEFROY	3	9	1	5	24 948
20	MME GILBERT GALLOT	2	9	3	3	23 775

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 21/06/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	81	28	43	115	1 560 105	19 260
2	POLIGLOTE	66	25	42	95	1 477 130	22 380
3	SAINT DES SAINTS	58	18	22	83	1 234 740	21 288
4	NETWORK	73	21	27	110	975 615	13 364
5	KAPGARDE	55	15	16	74	938 690	17 067
6	CALIFET	61	15	19	73	740 920	12 146
7	DOM ALCO	38	16	21	60	648 565	17 067
8	ASTARABAD	33	10	12	52	614 890	18 633
9	TURGEON	35	9	11	40	591 700	16 905
10	NICKNAME	49	12	18	80	566 680	11 564
11	BALLINGARRY	55	13	16	70	551 635	10 029
12	VOIX DU NORD	38	11	15	57	500 045	13 159
13	AL NAMIX	54	15	17	64	493 700	9 142
14	TREMPOLINO	20	7	11	20	428 605	21 430
15	BALKO	44	15	17	56	404 640	9 196
16	ENRIQUE	37	10	12	45	353 930	9 565
17	COASTAL PATH	23	9	10	28	321 765	13 989
18	LE BALAFRE	28	8	11	30	315 485	11 267
19	LAVIRCO	18	5	6	22	298 715	16 595
20	SHOLOKHOV	18	8	15	22	293 985	16 332



ÉLEVAGE • ENTRAÎNEMENT • COMPÉTITION

Nous venons à vous !

Vente de produits et matériels à destination des éleveurs et entraîneurs.

Une large gamme de plus de 300 références

ONGUENTS DE PIEDS, GOUDRON NORVÈGE, CORNUCRESCINE, EQUI-BOOT, VASELINE, REDUCINE, BALL SOLUTION, HUILE FOIE MORUE, PÉPINS RAISIN, RED CELL, SHAMPOING, DÉMÉLANT, BROSSERIE, LICOLS, COTONS, COMPRESSES, SERINGUES, AIGUILLES, TEINTURE IODE, ALCOOL, CRIBOX, BALANCES PESAGE, PARCS FOALS, CHIFNEYS LAITON, COLLIERS BOIS, FLY-MASKS, LOTION ANTI-DERMITTE, DÉSINFECTANT BOX, EASI CARE, VIT C, BLOCS SEL, GANTS, MANCHES FOURCHES, AUTOMATES PORTAILS, VIDÉO-SURVEILLANCE BOX, etc.



14270 Mézidon-Canon • 06 25 12 43 87 • 07 87 83 53 44 • equires@orange.fr • www.equi-res.com